

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « JOYLIMA »

Siège Abidjan, Bingerville, GRAND ABIDJAN,
REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE ILOT 45 LOT 409
AKOUEDO ATTIE BINGERVILLE, Lot 409, Ilot 45

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21 Fév 2023, et enregistrés au CEPICI le 10 Août 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « JOYLIMA »

Objet : Toutes prestations dans les domaines suivants :
Ventes de Produits d'hygiène, produits capillaires, et compléments alimentaires, Ventes de vêtements (enfants et adultes), L'évènementiel (décoration, organisation de spectacle, défilé de mode), Livraison de colis, Import - Export. Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Bingerville, GRAND ABIDJAN,
REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE ILOT 45 LOT 409
AKOUEDO ATTIE BINGERVILLE, Lot 409, Ilot 45

Dirigeant(s) Mlle SAY AKABLA MARYSE DANIELLE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-09158 du 17/08/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°60102/GTCA/RC/2023 du 17/08/2023

